

# La flûte

VOLUME 67, N° 3, Décembre 2011

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLIÈRES DE MONTRÉAL

Président de 1969 à 1974

## Guy Marcil

Disparition d'un grand



Fraternité des  
policiers et policières  
de Montréal

Problème personnel ?  
Problème familial ?  
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera  
aussi rapidement que discrètement.



**POLICIER-RESSOURCE**  
**280-BLEU**

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président  
Yves Francoeur

Vice-président exécutif  
Pierre-David Tremblay

Vice-président au Secrétariat  
et à la trésorerie  
André Gendron

Vice-présidente  
aux Relations de travail  
Lyne Trudeau

Vice-président à la Prévention  
et aux relations avec les membres  
Yves Gendron

Vice-président à la Recherche  
et aux communications  
Mario Lanoie

## Laflûte

Éditeur  
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur  
Martin Desrochers

Révision  
Danielle Lanthier

Conception graphique  
Quatre-Quarts

Imprimerie  
Imprimerie R. M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois par année par la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. (tirage : 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300  
Montréal (Québec) H2J 1N3  
Téléphone : 514 527-4161  
Télécopieur : 514 527-7830  
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute autre matière apparaissant dans cette revue est strictement interdite sans l'autorisation expresse de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
ISSN 0703-4725

Numéro de convention  
de Poste-publications :  
40011308

# La fraternité : une valeur sûre

Le temps des fêtes est une période lors de laquelle s'exprime avec force cette valeur sûre que nous connaissons bien : la fraternité.

Un décès comme celui de Guy Marcil, ancien président qui fut un personnage important dans la vie de la Fraternité, peut également nous faire réfléchir à ce fondement qui, au fil du temps, nous a si bien servis. En effet, il va de soi que cette valeur a été et demeure cruciale pour l'organisation... et qu'elle est là pour rester !

La rédaction



*Au nom du conseil de direction et des employé(e)s de la Fraternité, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une excellente année 2012 !*

- 2 Les actualités
- 6 Paroles de président : **Guy Marcil, un président marquant**
- 8 Relations de travail : **les nouveaux horaires**
- 10 Prévention et relations avec les membres : **prélèvement obligatoire d'échantillons corporels**
- 12 Services aux membres : **les assurances en 2012**
- 16 SST : **attention avant d'intervenir à fond de train !**
- 18 Fonds humanitaire de la Fraternité : **la Fondation Mélio**
- 20 Au musée de la police
- 27 Symphonie vocale
- 29 Vie spirituelle
- 30 Décès
- 32 Association athlétique et sportive : **le hockey !**
- 37 Nouvelles de l'APPRM



# 45<sup>e</sup> journée des fèves au lard de la Fraternité: action!

C'est pour la 45<sup>e</sup> fois le 30 septembre dernier que la Fraternité a procédé à sa fameuse levée de fonds. Près de 20 000 repas complets – dont le plat principal est constitué de fèves au lard – ont été livrés par les policiers et les policières un peu partout sur l'île de Montréal. Les profits nets de cette activité tournent autour des 100 000\$ et sont redistribués à des organismes soutenant des causes sociales sur l'île de Montréal et dans la région métropolitaine. La journée des fèves au lard est une activité conjointe de la Fraternité des policiers et policières de Montréal et du SPVM. Le président d'honneur de cette activité était M. Rodger Brulotte et les coprésidents étaient Yves Francoeur, président de la Fraternité, et Marc Parent, directeur du SPVM. Merci à nos commanditaires et bravo à tous les bénévoles!



De vaillants bénévoles: **messieurs Malouin, Laperle, Drouin, Hanna** (de la Caisse Desjardins des policiers et policières) et **Paradis**.

Le Fonds humanitaire de la Fraternité, entre autres financé par la journée des fèves au lard, a redistribué plus de 1,6 million de dollars au courant des 20 dernières années. Nous encourageons ainsi des organismes tels que la **Fondation Mélio**, qui soutient les enfants handicapés. À lire dans cette édition en page 18.



Environ 600 repas ont été vendus aux résidences de personnes âgées Cité Rive, lesquelles ont ajouté 930\$ à la cagnotte pour un total recueilli de 3 030\$ destinés aux organismes de Rivière-des-Prairies. Une soirée de reconnaissance (la soirée des commandants) a également été organisée par l'agent sociocommunitaire Lyne Aidans. Les policiers ont dansé en tunique avec les résidents pour les remercier de la grande générosité dont ils ont fait preuve lors de la journée des fèves au lard!



*Mario Lanoie, vice-président à recherche et aux communications (deuxième à partir de la gauche), Marc Parent, Yves Francoeur, Michel Caza, responsable des activités sociales de la Fraternité (à l'extrême droite). Ils sont accompagnés de deux membres de l'Unité motards.*



*Le président d'honneur de l'évènement, RODGER BRULOTTE, amusant la galerie, comprenant Dominic Sillon du duo d'humoristes Dominic et Martin. Ils se trouvent à la Fondation Mélio.*



*Aux résidences Cité Rive, avec à l'extrémité gauche, monsieur Pascal Legault, délégué syndical du PDQ 45 et à l'extrémité droite monsieur Richard Chalu, directeur général des résidences.*



*À la Old Brewery mission avec, à chaque extrémité, deux responsables de cette vénérable institution et monsieur Tony Loffreda de la RBC Banque Royale. Les autres se passent de présentation...*

## Nouveau site Internet... inscrivez-vous !

Le nouveau site Internet comporte des sections réservées aux membres. Dès que vous tenterez une première fois d'accéder à l'une de ces sections, le processus d'inscription automatisé s'enclenchera. C'est simple et facile. Allez-y ! Ça vous permettra d'accéder à de l'information pratique, notamment aux *flûtexpress*, que vous retrouverez dans la section *recherche et communications*. Dans chacune des sections réservées aux membres, vous n'avez qu'une case à cocher pour que toute nouveauté vous soit notifiée par courriel !

[www.fppm.qc.ca](http://www.fppm.qc.ca)



# Quand le sang coule...

Le 3 novembre dernier avait lieu la **collecte de sang** de la Fraternité. L'équipe de bénévoles – avec Pierre Juteau à sa tête – a encore une fois cette année fait un travail exceptionnel! Nous les remercions chaleureusement tout en rappelant que chaque don de sang peut contribuer à sauver jusqu'à quatre vies! Une belle preuve d'altruisme et d'humanisme! Merci à tous les donneurs!



La bénévole **Lise Lirette** avec **Pierre Juteau**, bénévole coordonnateur de l'activité.



**Carole Vallée** d'Héma-Québec, remettant un certificat au président pour souligner le soutien de la Fraternité pour 40 années de travail bénévole. À droite, **Julie Latour**, agente au PDQ-37, et **Pierre Thibault**, bénévole.



Mille mercis aux bénévoles!

# Feu le registre des armes à feu?

Ce n'est pas faute d'efforts de la part de la Fraternité mais au moment d'écrire ces lignes, le registre des armes d'épaule était en bonne voie d'être aboli. Pire, le gouvernement a pris tout le monde par surprise en refusant de transférer les données aux provinces et en prévoyant les détruire... Évidemment, cette position ne facilite pas la tâche de Québec pour la création d'un registre québécois. C'est donc dans le but de signifier au gouvernement du Canada sa très grande déception face à cette approche irrationnelle que le président de la Fraternité, Yves Francoeur, a participé le 17 novembre dernier à Ottawa à une conférence de presse à laquelle participait également – entre autres – Denis Côté, président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, ainsi que le ministre de la sécurité publique du Québec, monsieur Robert Dutil, mais nous ne perdons pas espoir!

# Projet de loi 31

La Fraternité a énergiquement soutenu la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec dans son opposition au projet de loi 31, qui instaurerait un encouragement financier à passer à la SQ dans les villes de 50 à 100 mille habitants. En effet, en ce qui concerne les effets indirects de ce projet de loi sur les services policiers à Montréal, nous estimons inéquitable que le SPVM, contrairement aux villes passant à la SQ, ne puissent disposer d'une subvention pouvant atteindre 47% des coûts des services de niveau 1... Yves Francoeur et Denis Côté ont donc tenu un point de presse à l'Assemblée nationale sur cette question le 10 novembre dernier et ont tenu une conférence de presse à la Fraternité le 19 novembre dernier. De plus, la Fraternité a déposé un mémoire sur cette question le 7 décembre dernier à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale. Le président de la Fraternité en a défendu vigoureusement le contenu devant les parlementaires présents, lesquels ont donné une excellente réception à nos arguments.



Société  
canadienne  
du cancer

Canadian  
Cancer  
Society

DIVISION DU QUÉBEC



## Rase-o-thon

Policiers contre le cancer



Porte-Parole :  
Julie Perreault

### Solidarité 911

12<sup>e</sup> ÉDITION MONTRÉLAISE

Tous ensemble pour la lutte contre le cancer!

**Policiers, pompiers, paramédics, civils,  
relevez le défi!**

**LIEU :** Hall Jean-Paul Riopelle,  
Palais des congrès

**DATE :** 24 février 2012

**HEURE :** de 11h à 14h

#### COMMENT PARTICIPER

Collecte de fonds minimale de 250\$ par participant pour se faire raser la tête  
Compléter le formulaire et le faire parvenir à [policiers@quebec.cancer.ca](mailto:policiers@quebec.cancer.ca)

Pour vous inscrire ou pour plus d'information : [www.solidarite911.ca](http://www.solidarite911.ca)

Maude Paquette - Agente de développement Montréal 514 255-5151 poste 5120 / [mpaquette@quebec.cancer.ca](mailto:mpaquette@quebec.cancer.ca)

Catherine Op de Beeck - Agente de développement Montréal 514 255-5151 poste 5124 / [copdebeeck@quebec.cancer.ca](mailto:copdebeeck@quebec.cancer.ca)



# Guy Marcil :

**Le 17 novembre décédait monsieur Guy Marcil à l'âge de 82 ans, président de la Fraternité des policiers de Montréal de 1969 à 1972, et de la Fraternité des policiers et policières de la CUM de 1972 à 1974. Aux affaires lors d'une des périodes les plus mouvementées de la Fraternité, ce bâtisseur aura su influencer le cours de l'histoire.**

Guy Marcil a été embauché au Service de police de Montréal le 14 mars 1951. Dès 1952, il commence à s'impliquer au niveau syndical en devenant moniteur. En 1965, alors que notre syndicat entreprend la période la plus tumultueuse de son histoire, il est élu secrétaire de la Fraternité. À cette époque, la Ville de Montréal est en pleine effervescence. La jeunesse y est contestataire, les grands projets pleuvent sur la métropole et la Ville prépare activement la tenue de l'exposition universelle de Montréal, en 1967. Les policiers – de mieux en mieux formés – revendiquent eux aussi de meilleures conditions de travail, un régime de retraite digne de ce nom, et un environnement de travail plus sécuritaire.

En mai 1969, l'année où Guy Marcil est élu président de la Fraternité, 109 manifestations importantes ont lieu à Montréal. La situation financière de la Ville, qui a assumé seule, sur l'île, les coûts liés à la sécurité de l'Expo 67, est dans une impasse. Le maire Drapeau, pour boucler son budget, cesse de cotiser au régime de retraite des policiers. La pression et l'insatisfaction des membres sont à leur comble.

Au printemps 1969, la négociation de la convention collective est un échec. L'arbitrage est demandé. Le 6 octobre, la

sentence du juge Gaston Rondeau crée une véritable commotion chez les policiers de la métropole. Le 7 octobre, les postes de police se vident tôt le matin. Réunis en assemblée générale au Centre Paul-Sauvé, les policiers décident de ne pas retourner au travail. La sentence arbitrale est qualifiée par le président Marcil de « déchet public ». Les pompiers quittent eux aussi leur travail par solidarité avec les policiers. La SQ prend le relais et les forces armées dépêchent 700 soldats.

À 23 heures, l'assemblée nationale adopte une loi spéciale pour forcer le retour au travail des policiers de Montréal. Le président Marcil réussit à arracher un rendez-vous avec le premier ministre pour le lendemain, où il sera convenu que la sentence arbitrale sera revue.

Dans les mois qui suivent, la Fraternité aura gain de cause et certains éléments particulièrement odieux de la sentence seront abolis ou revus. La Ville de Montréal en sortira aussi gagnante puisque c'est la grève spontanée des policiers de Montréal, le 7 octobre 1969, qui précipitera la formation de la Communauté urbaine, en 1972, et qui forcera les villes de banlieues à contribuer au budget des services de police. Durant les années qui suivent, Guy Marcil réussira le tour de



# un président marquant

force de négocier l'intégration et les conditions de travail de l'ensemble des 5 134 policiers de la Communauté urbaine de Montréal. En décembre 1974, après plus de 22 ans d'implication syndicale, dont près de dix ans au conseil de direction à titre de secrétaire puis de président, Guy Marcil quitte la Fraternité.

Il aura traversé les années les plus houleuses de l'histoire du syndicalisme policier à Montréal. Comme président, il aura vécu la grève de 1969 et la crise d'octobre l'année suivante. Il aura notamment présidé à la création de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, en plus de contribuer fortement à mettre sur pied la Fédération des policiers municipaux du Québec, dont il sera le directeur exécutif de 1976 à 1994.

Guy Marcil est non seulement l'un des bâtisseurs du syndicalisme policier au Québec, mais il aura su marquer de son intelligence et de son doigté politique l'histoire de notre Fraternité. Je lui lève mon chapeau avec grand respect. 🍷

## Le combat continue

La mort d'un grand président comme Guy Marcil, décédé le 17 novembre dernier à l'âge vénérable de 82 ans, est un événement qui invite à réfléchir. Président de la Fraternité pendant une période très houleuse et à une époque fort marquante et très différente, il a, de 1969 à 1974, traversé des crises majeures avec brio, notamment celle de la grève de 1969. Cette grève fait partie de l'histoire de la Fraternité mais également de l'histoire collective du Québec. Chaque époque comporte ses problèmes et ses dynamiques propres.

Aujourd'hui, c'est le régime de retraite qui est le grand défi que nous rencontrons. Car vous l'avez bien sûr remarqué, une attaque concertée est menée contre les régimes de retraite à prestations déterminées. Heureusement, notre fonds de pension se distingue car il est le seul à être autogéré. Il a également affiché des surplus ayant permis des congés de cotisation pour l'employeur d'environ un demi milliard. Et il faut bien le dire, être policier – particulièrement à Montréal – c'est une occupation unique avec un niveau d'intensité remarquable et des contraintes hors du commun. C'est donc avec confiance et en nous inspirant de la persévérance de ceux qui nous ont précédés que nous relèverons ce défi.



*Projet pilote*

# Arrivée des nouveaux horaires : survol d'une

**Depuis l'entrée en vigueur de l'horaire 21.14:35 en 1978, les priorités de nos membres ont changé. Autant dans la société en général qu'au sein de la communauté policière, nous remarquons une tendance des travailleurs à rechercher un meilleur équilibre entre leur travail et leur famille. C'est pour cette raison et à la suite de diverses demandes de votre part que la Fraternité et la direction du SPVM ont discuté du changement de l'horaire 21.14:35 pour un horaire plus favorable à la conciliation travail-famille.**

**E**n effet, conformément à l'entente de principe entérinée par les membres, une lettre d'entente prévoit l'établissement d'un programme et d'un horaire de travail basés sur le 35.35 70 pour tous les policiers du SPVM. Ce projet pilote est d'une durée d'une année pour chacune des phases, la première débutant le **29 janvier 2012** pour les policiers et policières des PDQ et la deuxième, le **7 avril 2012** pour les autres unités.

## **Première phase : les PDQ**

Le programme 35.35:70 débutera le 29 janvier 2012 pour l'ensemble des policiers et policières dans les PDQ, sauf exceptions<sup>1</sup>. Les membres travailleront sur une relève fixe de nuit (1<sup>re</sup> relève) ou encore sur une relève en alternance jour/soir (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> relève).

Étant donné que les policiers des PDQ travailleront plus longtemps à compter du 29 janvier 2012, les heures de début et de fin des relèves sont modifiées comme suit:

- 1<sup>re</sup> relève : 21 h 30 à 7 h 15
- 2<sup>e</sup> relève : 6 h 30 à 16 h 15
- 3<sup>e</sup> relève : 15 h 30 à 1 h 15



# petite révolution

Dans le cas du superviseur, ce dernier doit arriver 30 minutes avant.

Comme vous le savez, du 22 au 30 septembre dernier, le Service a procédé au choix de relève dans les PDQ. Pour ce faire, chaque policier devait remplir un formulaire de choix de relève à remettre avant le 30 septembre 2011. Sur ce formulaire, policiers et policières devaient faire, en plus de leur choix de relève (nuit ou jour/soir), le choix de l'horaire applicable pour la relève choisie (7/7, 5/5 ou métro pour les relèves jour/soir).

À la suite de la compilation des formulaires par le Service, ceux et celles qui travailleront sur la relève de nuit auront un horaire de 7/7, soit 7 jours de travail suivis de 7 jours de congés hebdomadaires, qui débutera le jeudi. Pour ceux et celles qui travailleront sur les relèves jours/soirs, l'horaire sera celui de l'unité métro. Pour les relèves jour/soir, le nouvel horaire fait en sorte que dans une période de 70 jours, chacun aura travaillé approximativement autant de jours que de soirs.

Le projet pilote prévoit également une particularité pour les policiers travaillant sur la 1<sup>re</sup> relève. En effet, certains PDQ seront regroupés pour cette relève à des fins opérationnelles seulement. À titre d'exemple, les PDQ 1 et 5 ainsi que les PDQ 37 et 38 seront regroupés sur la relève de nuit. Chaque PDQ maintiendra une équipe de travail et le nombre de policiers pour chacun des PDQ sera déterminé en fonction des besoins.

## Deuxième phase : les autres unités

La deuxième phase vise tous les policiers et policières autres que ceux et celles affectés dans les PDQ. On prévoit que cette deuxième phase entrera en vigueur le 7 avril 2012. Pour ce faire, la Fraternité rencontre depuis quelques semaines les différentes unités afin d'effectuer une analyse optimale des besoins et des particularités. Après ces rencontres, dans le cadre du comité de négociation/Horaire, nous présenterons à la direction du Service les différents horaires suggérés pour chacune des unités et entamerons les discussions de mise en œuvre.

Pendant toute la durée du projet pilote, un comité paritaire sera en place afin d'intervenir et de régler les problématiques qui pourraient survenir. Nous avons très bon espoir que ces changements amélioreront significativement votre qualité de vie et la conciliation travail-famille. Une évaluation constante en sera d'ailleurs faite et nous demeurerons très à l'écoute. 🍌

- 
1. Les exceptions touchent ceux et celles ayant des restrictions médicales et ceux et celles qui sont déjà sur un programme régulier de douze heures.



# Le prélèvement obligatoire d'échantillons qu'attend le

**On a tous déjà entendu parler d'un événement dans lequel un policier ou une policière est entré en contact avec un liquide biologique. Si le nombre d'incidents recensés au SPVM varie d'une année à l'autre, les statistiques sont tout de même claires: environ une trentaine de cas chaque année. On en a même déjà comptés jusqu'à 63 en une seule année (en 2002). C'est pourquoi la Fraternité est en faveur du prélèvement obligatoire d'échantillons corporels chez une personne source lorsqu'il y a eu possibilité de contamination d'un policier ou une policière.**

Le prélèvement obligatoire d'échantillons corporels chez une personne source permettrait :

- d'influencer les décisions relatives au **traitement** (trithérapie) que le policier doit suivre ;
- d'influencer les décisions du policier exposé concernant les mesures de **prévention** de la **transmission** secondaire (relations avec conjoint-e) ;
- d'atténuer l'**anxiété** et le **stress** relatifs à la possibilité d'infection.

## Un peu d'histoire

En 2002, le Parlement canadien a déposé un projet de loi (C-217) intitulé *Loi sur le prélèvement d'échantillons de sang*. La Chambre des communes l'a malheureusement rejeté, un comité parlementaire ayant statué qu'une telle législation relevait de la santé et était de compétence législative provinciale.

Certaines provinces n'ont pas tardé à légiférer en la matière et c'est ainsi que l'Ontario, l'Alberta, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan ont adopté des lois pour encadrer le processus de prélèvement d'échantillons corporels lors d'un contact



# corporels : gouvernement ?

avec un intervenant. **Le Québec n'a toujours pas de loi pour encadrer ce phénomène.**

En avril 2006, les trois grandes associations de policiers et policières (la **Fraternité des policiers et policières de Montréal**, la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec et l'Association des policiers et policières provinciaux du Québec) ont déposé un mémoire au ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, Philippe Couillard.

## Résumé du mémoire

Les policiers et policières du Québec doivent avoir accès à une législation appropriée qui leur reconnaît le droit d'être informés de l'état de santé de la personne source, et ce, pour effectuer un choix éclairé dans l'évaluation du traitement adéquat. Car **les effets d'un traitement sont majeurs et sans information sur l'état de santé de la personne source, le policier ou la policière devra souvent le suivre de façon préventive.** Les effets secondaires indésirables tels que la **nausée**, les **vomissements**, la **fatigue**, les **maux de tête**, la **diarrhée** sont fréquents.

Sans compter les changements importants dans les pratiques sexuelles ou encore la possibilité de devoir **éviter de porter un enfant** ou d'allaiter.

Au SPVM, les cas pathétiques sont nombreux. On parle de **morsures lors d'altercations**, de **tentatives de réanimation** où le **sang** et la **salive** se sont **infiltrés** au-delà des protections des policiers, d'individus qui perdent du sang quand les policiers et ambulanciers tentent de les maîtriser, de policiers volontairement et violemment piqués avec une seringue souillée, etc.

Cette loi ne profiterait pas seulement aux 14 000 policiers et policières du Québec. Le personnel des services d'urgence et de la santé, les agents correctionnels, les agents de la paix, les victimes d'actes criminels ainsi que le *bon samaritain* qui s'implique dans une intervention, pourraient tous profiter d'une telle législation.

## Où en sommes-nous ?

Si des embuches politiques ont provoqué le report de ce projet de loi aux calendes grecques, les trois associations

syndicales reviennent à la charge et présentent une mise à jour du dossier aux instances du ministère de la Sécurité publique. Nous souhaitons vivement que l'Assemblée nationale adopte prochainement une loi créant une procédure de prélèvement obligatoire d'échantillons corporels. Il n'y a aucune raison prépondérante pour ne pas donner suite à cette demande raisonnable. 🍀



# L'assurance d'avoir de bonnes assurances

**E**n assurance collective, les coûts sont directement reliés à l'utilisation et nous devons réévaluer chaque année le niveau des primes nécessaires pour conserver les mêmes couvertures et assurer la santé financière de nos différents plans d'assurances. En 2012, il a donc été établi - avec l'aide de nos actuaire- de fixer les nouvelles primes d'assurance comme suit:

- **Maladie** – hausse de 4% pour les membres actifs et 1% pour les membres retraités;
- **Dentaire** – hausse de 4% pour tous les membres;
- **Voyage** (en cas de maladie hors Québec) – même tarif pour les actifs et hausse de 10% pour les retraités;
- **Annulation voyage** – même tarif qu'en 2011;
- **Vie** – membres actifs et conjoints pour la couverture de base – même tarif qu'en 2011. Quant aux tranches supplémentaires d'assurance vie – baisse de 20% des primes;
- **Vie** – membres retraités de moins et de plus de 65 ans ainsi que les conjoints – pour la couverture de base

– hausse de 5%. Quant aux tranches supplémentaires - hausse de 3% des primes;

- **Décès-mutilation-accident (DMA)** – gel.

## Les nouveautés de l'année 2012

- Pour l'assurance **dentaire** : une radiographie panoramique à tous les 5 ans;
- Pour l'assurance **maladie** : certains frais paramédicaux remboursés pour un maximum de 80% de 55\$ (44\$) avec un maximum annuel passant de 600\$ à 700\$;
- Pour l'assurance **médicaments** :
  - les médicaments **génériques** sont maintenant remboursés à 90%;
  - les médicaments **uniques** (pour lesquels il n'y a pas de générique) sont couverts à 80%;
  - les médicaments **d'origine** (médicaments pour lesquels il existe un générique) sont couverts à 70%.

Ainsi, nous souhaitons favoriser l'utilisation des génériques, qui sont moins chers, afin de pouvoir maintenir vos primes au plus bas niveau possible!

Quelques rappels pour vous faire économiser et aider votre régime au plan financier

## Magasinez votre pharmacien

Certaines pharmacies exigent plus que d'autres pour le coût du médicament et pour les frais d'exécution d'ordonnances. Les frais d'exécution d'ordonnances correspondent au tarif que votre pharmacien vous charge pour traiter votre prescription en plus du coût du médicament. Ces frais peuvent varier d'une pharmacie à l'autre et ceci a pour effet d'augmenter considérablement votre facture si vous ne magasinez pas.

Par ailleurs, saviez-vous que votre régime vous permet d'acheter vos médicaments réguliers pour une période de 3 mois? Ainsi vous ne paierez qu'une seule fois les frais à l'acte. De plus, quant à la franchise, vous ferez une économie de 10\$.



## A. Assurance maladie

### TARIFS – ASSURANCE MALADIE

ACTIFS	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> janvier 2011*	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> janvier 2012*
Plan individuel	14,05 \$	<b>14,61 \$</b>
Plan familial	34,96 \$	<b>36,35 \$</b>
Plan couple ou monoparental	23,93 \$	<b>24,89 \$</b>

\* Attention : ces primes comprennent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 7,12 \$, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective. **Pour membres actifs seulement.**

Individuel = membre seul  
Couple = conjoint seul  
Familial = membre + conjoint

## RETRAITÉS

### RETRAITÉS moins de 65 ans au 2011-01-01 – Primes pour l'année 2011

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	58,70 \$/rente	50,93 \$/rente	46,46 \$/rente	39,59 \$/rente	12,13 \$/rente	27,83 \$/rente
	1 409 \$/an	1 222 \$/an	1 115 \$/an	950 \$/an	291 \$/an	668 \$/an
Couple ou monoparental	101,27 \$/rente	87,89 \$/rente	80,17 \$/rente	68,30 \$/rente	20,95 \$/rente	51,50 \$/rente
	2 430 \$/an	2 109 \$/an	1 924 \$/an	1 639 \$/an	503 \$/an	1 236 \$/an
Familial	117,39 \$/rente	101,85 \$/rente	92,93 \$/rente	79,17 \$/rente	24,26 \$/rente	55,65 \$/rente
	2 817 \$/an	2 440 \$/an	2 230 \$/an	1 900 \$/an	582 \$/an	1 336 \$/rente

**Pour les retraités de moins de 65 ans...** Choisissez la bonne franchise! Pour diminuer vos primes, le nouveau régime vous permet de choisir une option dont la franchise médicaments peut être de 5, 10 ou 15\$. La franchise de 15\$ doit être considérée, parce que la prime annuelle globale est en conséquence moins élevée.

### RETRAITÉS moins de 65 ans au 2012-01-01 – Primes pour l'année 2012

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	59,29 \$/rente	51,44 \$/rente	46,92 \$/rente	39,99 \$/rente	12,25 \$/rente	28,11 \$/rente
	1 423 \$/an	1 235 \$/an	1 126 \$/an	960 \$/an	294 \$/an	675 \$/an
Couple ou monoparental	102,28 \$/rente	88,77 \$/rente	80,97 \$/rente	68,98 \$/rente	21,16 \$/rente	52,02 \$/rente
	2 455 \$/an	2 130 \$/an	1 943 \$/an	1 656 \$/an	508 \$/an	1 248 \$/an
Familial	118,56 \$/rente	102,87 \$/rente	93,86 \$/rente	79,96 \$/rente	24,50 \$/rente	56,21 \$/rente
	2 845 \$/an	2 469 \$/an	2 253 \$/an	1 919 \$/an	588 \$/an	1 349 \$/an

### RETRAITÉS 65 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011 – Primes pour l'année 2011

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Plan individuel	19,21 \$/rente	14,54 \$/rente	10,08 \$/rente	6,51 \$/rente	12,13 \$/rente	105 \$/rente
	461 \$/an	349 \$/an	242 \$/an	156 \$/an	291 \$/an	2 520 \$/an
Plan couple ou monoparental	35,54 \$/rente	26,88 \$/rente	18,64 \$/rente	12,02 \$/rente	22,42 \$/rente	195 \$/rente
	893 \$/an	645 \$/an	447 \$/an	288 \$/an	538 \$/an	4 680 \$/an
Plan familial	38,43 \$/rente	29,09 \$/rente	20,16 \$/rente	13,02 \$/rente	24,26 \$/rente	210 \$/rente
	922 \$/an	696 \$/an	484 \$/an	312 \$/an	582 \$/an	5 040 \$/an

### RETRAITÉS 65 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 2012 – Primes pour l'année 2012

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	19,41 \$/rente	14,69 \$/rente	10,18 \$/rente	6,58 \$/rente	12,25 \$/rente	106,05 \$/rente
	466 \$/an	353 \$/an	244 \$/an	158 \$/an	294 \$/an	2 545 \$/an
Couple ou monoparental	35,90 \$/rente	27,15 \$/rente	18,83 \$/rente	12,14 \$/rente	22,64 \$/rente	196,95 \$/rente
	862 \$/an	652 \$/an	452 \$/an	291 \$/an	543 \$/an	4 727 \$/an
Familial	38,81 \$/rente	29,38 \$/rente	20,36 \$/rente	13,15 \$/rente	24,50 \$/rente	212,10 \$/rente
	931 \$/an	705 \$/an	489 \$/an	316 \$/an	588 \$/an	5 090 \$/an



## SERVICES AUX MEMBRES

### Assurance voyage : rappelez-vous que...

- Tous les membres actifs sont assurés et les membres retraités ayant conservé cette assurance le sont également. Cette assurance vous offre une couverture médicale et médicaments à l'extérieur du Québec pour un maximum de 45 jours consécutifs.
- En cas de besoin de soins médicaux lors d'un voyage, il est impératif d'aviser La Capitale au numéro inscrit au dos de votre carte et ce, dans les plus brefs délais.
- Il est essentiel de nous aviser de tout voyage de 7 jours et plus.
- Entre deux séjours consécutifs à l'extérieur du Québec, il doit y avoir un retour au Québec de 28 jours pour qu'une nouvelle période de 45 jours de couverture s'applique.

### Assurance pour les voyages à CUBA

Un voyage en perspective? Prenez note que **90 jours précédant la date du départ (pour les assurés âgés de moins de 65 ans) et dans les 180 jours précédant la date du départ (pour les assurés âgés de plus de 65 ans)**, il ne doit y avoir aucun changement de médication ou encore de changement à votre condition médicale. Dans le cas contraire, veuillez en faire part à La Capitale au 1-800-463-4856.

#### Numéros à composer en cas d'urgence :

- **Au Canada ou aux États-Unis : 1-800-363-9050**
- **Ailleurs au monde (à frais virés) : 1-514-985-2281**

### Assurance pour les voyages à CUBA

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010, ceux qui projettent un voyage à destination de Cuba doivent fournir les documents suivants :

- passeport valide
- carte d'assurance maladie du Québec
- carte de La Capitale - Canassistance est reconnue à Cuba (téléphone à frais virés : 514 985-2281)

## B. Assurance-voyage

### TARIF – ASSURANCE-VOYAGE (maladie hors Québec)

#### ACTIFS

TYPE DE PLAN	TAUX HEBDOMADAIRE	
	2011	2012
<b>Individuel</b>	0,77 \$	<b>GEL</b>
<b>Familial</b>	1,53 \$	<b>GEL</b>

#### RETRAITÉS

TYPE DE PLAN	TAUX PAR RENTE	
	2011	2012
<b>Individuel</b>	2,19 \$	<b>2,41 \$</b>
<b>Familial</b>	4,38 \$	<b>4,82 \$</b>

### TARIF – ANNULATION VOYAGE

#### ACTIFS

TYPE DE PLAN	TAUX HEBDOMADAIRE	
	2011	2012
<b>Individuel</b>	0,07 \$	<b>GEL</b>
<b>Familial</b>	0,15 \$	<b>GEL</b>

#### RETRAITÉS

TYPE DE PLAN	TAUX PAR RENTE	
	2011	2012
<b>Individuel</b>	0,51 \$	<b>GEL</b>
<b>Familial</b>	1,02 \$	<b>GEL</b>

## Rappel de certaines règles en matière de transmission d'informations personnelles

- Nous vous rappelons que seuls les membres ont accès à leurs informations personnelles, que ce soit par téléphone ou autrement.
- Les membres ont également accès aux informations personnelles de leurs dépendants.
- Les dépendants ont accès à leurs propres données personnelles.
- Aux fins de l'assurance-voyage, un dépendant peut lui-même donner avis du départ à l'étranger.

## C. Assurance-vie

### TARIFS – ASSURANCE-VIE

#### ACTIFS

	PRIME 2011		PRIME 2012	
	Hebdomadaire	Annuelle	Hebdomadaire	Annuelle
<b>Base 20 000 \$</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>Base familiale (Facultative)</b> 8 000\$/6 000\$ < 65 ans	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>

#### RETRAITÉS

	PRIME 2011		PRIME 2012	
	Par rente	Annuelle	Par rente	Annuelle
<b>Retraité de moins de 65 ans</b>				
<b>Base 20 000 \$</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>+ 5 %</b>	<b>+ 5 %</b>
<b>Base familiale (Facultative)</b> 8 000\$/6 000\$ < 65 ans	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>+ 5 %</b>	<b>+ 5 %</b>
<b>Retraité de 65 ans et plus</b>				
<b>Base 10 000 \$</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>+ 5 %</b>	<b>+ 5 %</b>
<b>Base familiale</b> 5 000\$/2 000\$	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>+ 5 %</b>	<b>+ 5 %</b>
2 000\$/1 000\$	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>+ 5 %</b>	<b>+ 5 %</b>
<b>Facultative (par tranche de 10 000 \$)*</b>				
<b>• 65 À 74 ANS</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>+ 3 %</b>	<b>+ 3 %</b>
<b>• 75 ANS ET PLUS</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>+ 3 %</b>	<b>+ 3 %</b>

\* Possibilité maximale d'une tranche supplémentaire de 10 000\$ sans preuve médicale, plus 4 tranches supplémentaires de 10 000\$ avec preuve médicale. Par contre, vous ne pourrez dépasser le montant que vous possédiez la journée précédant votre 65<sup>e</sup> anniversaire, jusqu'à un maximum de 60 000\$.

**Note.** Si votre conjoint(e) atteint 65 ans avant vous, et si cette personne a souscrit à des tranches supplémentaires d'assurance-vie, elle pourra les conserver, jusqu'à concurrence de 30 000\$, et ce, jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans.

## Assurance décès, mutilation, accident (DMA)

Bonne nouvelle! Les primes sont gelées pour l'année 2012!

### Note importante concernant le DMA

En cas de réclamation, un avis écrit de l'accident doit être transmis dans les 30 jours de la date d'accident à l'assureur et une preuve écrite de la perte doit être fournie à l'assureur dans les 90 jours de la date de cette perte. Donc, vous devez communiquer avec la Fraternité dans les premiers jours de l'accident afin que la Fraternité puisse faire les démarches qui s'imposent auprès de l'assureur.

## D. Soins dentaires

### TARIFS – SOINS DENTAIRES

#### ACTIFS

TYPE DE PLAN	TAUX HEBDOMADAIRE	
	2011*	2012*
<b>Individuel</b>	2,00 \$	<b>2,08 \$</b>
<b>Couple/ Monoparental</b>	10,82 \$	<b>11,26 \$</b>
<b>Familial</b>	18,95 \$	<b>19,71 \$</b>

#### RETRAITÉS

TYPE DE PLAN	TAUX PAR RENTE	
	2011	2012
<b>Individuel</b>	19,17 \$	<b>19,94 \$</b>
<b>Couple/ Monoparental</b>	38,29 \$	<b>39,82 \$</b>
<b>Familial</b>	55,88 \$	<b>58,12 \$</b>

\* Attention : ces primes comprennent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 7,12 \$, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective. **Pour membres actifs seulement.**

## Soins dentaires : individuel, couple/monoparental ou familial?

Il est possible d'ajouter sa conjointe, son conjoint ou un enfant de plus de 10 ans et ce, sans examen dentaire lors de la période de réinscription qui vient aux trois ans. La prochaine de ces périodes sera à l'automne 2014 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Prenez toutefois note qu'un mois avant le dixième anniversaire de naissance de votre enfant, il est également possible de l'inscrire à votre dossier d'assurance sans examen dentaire.

Veillez également noter que si un membre a plusieurs enfants et que l'un des enfants atteint l'âge de 10 ans et qu'il est couvert par le plan, les autres enfants ont droit aux mêmes couvertures avec La Capitale. Prenez toutefois note que les enfants de moins de 10 ans sont couverts d'emblée par le régime d'assurance dentaire gouvernemental, et que ce que nous couvrons, c'est une panoplie de services non couverts par le gouvernement. 🌟



# Attention avant Prenez vos précautions

**Chaque année nous devons occasionnellement intervenir aux abords ou sur les rails de chemins de fer. Une étude parrainée par le Centre de développement des transports de Transport Canada en 2002 démontre que, dans bien des cas, le sifflet de train n'est pas entendu dans un véhicule en marche où il y a d'autres sources de bruit.**

Saviez-vous qu'il faut jusqu'à 2 kilomètres à un train de marchandises de 100 wagons qui roule à 90 km/h pour s'arrêter après un freinage d'urgence? Certains trains de voyageurs peuvent rouler jusqu'à 160 km/h. En cas d'urgence, ils peuvent parcourir jusqu'à 1,6 kilomètre avant de s'immobiliser!

Dans cette optique, nous avons cru bon de vous informer de certaines mesures de sécurité importantes à respecter. Vous pourriez prévenir une tragédie en suivant les présentes recommandations!

- Demeurez vigilant aux passages à niveau ou lorsque vous circulez aux abords d'une voie ferrée.
- Prévoyez des itinéraires qui permettent de voir clairement la voie ferrée dans les deux sens.
- Sachez quels chemins de fer exercent leurs activités dans votre localité.
- Si un train bloque un passage lorsqu'il vous faut passer, communiquez avec votre répartiteur pour en informer la compagnie de chemin de fer concernée.
- Sur place, stationnez les véhicules de secours à au moins 5 mètres<sup>1</sup> du rail le plus proche.

## Comment arrêter un train

1. « Dans une situation d'urgence ou lorsque vous réagissez à un incident mettant en cause des activités ferroviaires, communiquez avec l'entreprise de chemin de fer par l'intermédiaire de la répartitrice. De nombreuses compagnies de chemin de fer affichent leur numéro de secours bien en vue aux passages à niveau. Indiquez l'endroit exact où vous vous trouvez à l'aide de tous les points de repère existants. Cherchez les renseignements relatifs aux avis d'urgence sur les poteaux de signalisation ou les armoires à relais au passage à niveau. Utilisez les bornes milliaires<sup>2</sup> du chemin de fer, le nom de la route et de la ville. Recueillez des renseignements précis. »

JEAN-FRANÇOIS CIMON  
et STEEVE LAGUEUX  
REPRÉSENTANTS PARITAIRES  
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET  
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM  
SECTION GESTION DE LA SANTÉ



# d'intervenir à fond de train ! à l'approche des passages à niveau...



Source : OPÉRATION GAREAUTRAIN

1. 5 mètres : distance minimale sécuritaire déterminée par les entreprises ferroviaires pour stationner un véhicule près d'une voie ferrée.
2. Bornes milliaires : panneau portant les indications de distances en milles, placé le long de l'emprise ferroviaire.
3. «Placez une torche rouge allumée entre les rails à une distance d'au moins deux kilomètres et demi du lieu de l'incident, et ce, dans les deux directions.» Assurez-vous qu'il y ait quelqu'un prêt à la changer une fois consumée.
3. «En vous tenant bien loin de la voie ferrée, balancez horizontalement une torche, un feu blanc ou un objet brillant. Ce signal d'ARRÊT universel est compris par tous les membres des équipes de train. Le mécanicien de locomotive en accusera réception en faisant entendre deux coups de sifflet et immobilisera le train.» 🚗



# AMÉLIOrer et permettre l'autonomie

**Les enfants c'est touchant. Les enfants malades c'est prenant. Que dire des enfants vivant avec un handicap? Visite au Centre de réadaptation Marie-Enfant, rencontre avec Marie-Paule Ceuppens et Marise Rousseau, deux femmes engagées se dévouant à l'amélioration de la qualité de vie des enfants vivant avec un handicap par l'entremise de la Fondation Mélio.**

## Qu'est-ce que le Centre de réadaptation Marie-Enfant?

Une institution de soins pédiatriques qui a beaucoup d'histoire. Au départ, c'était une clinique où l'on soignait les enfants atteints de Tuberculose. L'Hôpital Marie-Enfant est né en 1961 et il s'est graduellement spécialisé dans la réadaptation des enfants présentant une déficience physique ou de la parole et du langage. Cette vocation sera confirmée en 1982 quand Marie-Enfant est devenu le premier hôpital pédiatrique du Québec entièrement voué à l'adaptation et à la réadaptation. Depuis l'an 2000, c'est un Centre de réadaptation associé à Sainte-Justine, un Centre hospitalier universitaire affilié à l'Université de Montréal.

## Quelle est la clientèle de Marie-Enfant?

Ce sont les enfants handicapés et leurs familles. Les enfants sont handicapés soit de naissance ou bien des suites d'une maladie dégénérative ou encore d'un accident tragique ayant causé une amputation ou une paralysie.

## Quels sont les services que Marie-Enfant leur offre?

L'offre de services est très variée, ça dépend de la condition de chaque enfant. Il y a des enfants qui habitent ici depuis des années et qui ne nous quitteront qu'à leur majorité pour un centre d'hébergement. Il y a des enfants qui font des séjours plus ou moins longs et qui retourneront ensuite dans leur famille. Il y a des enfants qui viennent faire de la réadaptation plusieurs fois par semaine sans résider au centre. Il y en a d'autres qui passeront par toutes ces étapes. Chaque année, 5 000 enfants bénéficient de l'un ou l'autre des services d'adaptation et de réadaptation offerts par Marie-Enfant et soutenus financièrement par la Fondation Mélio.

## Quelle est la mission de la Fondation Mélio?

Comme dans la plupart des centres hospitaliers, le financement public ne couvre pas tous les besoins des patients et c'est encore plus vrai lorsque ce sont des enfants qui ont des besoins affectifs et ludiques. C'est cette différence que nous essayons de combler pour améliorer la

qualité de vie des enfants et des familles qui fréquentent et bénéficient des services de Marie-Enfant. Ce qui est merveilleux dans un hôpital pédiatrique, c'est que tout le monde se sent concerné par ça. Il y a beaucoup d'employés de Marie-Enfant qui font des dons à la Fondation par prélèvement automatique sur chacune de leur paie.

Au même moment, une dame poussant un chariot sur lequel est posée une boîte à dons fait son entrée dans le bureau où se déroule l'entrevue. C'est Suzanne Paquette-Sincennes. Après avoir travaillé pendant plus de 35 ans comme secrétaire médicale à Marie-Enfant, elle y est maintenant bénévole. Elle préside le CREME (Comité des retraités et employés de Marie-Enfant). D'où vient-elle?

«À chaque semaine, je fais une tournée pour ramasser des dons sur les étages du centre. Je ne ramasse pas une fortune, mais c'est beau de voir tout le monde y mettre du sien: les familles, mais aussi les employés et même les enfants contribuent selon leur moyen.»

# des enfants vivant avec un handicap

## Quel genre d'amélioration la Fondation Mélio apporte-t-elle à la qualité de vie des bénéficiaires de Marie-Enfant ?

Ça peut être par l'achat d'équipement nécessaire à certaines thérapies spécialisées comme des tables pour les massothérapeutes et des bains pour l'hydrothérapie. Il y a aussi des programmes spécifiques comme Réadapt-innovation que nous soutenons financièrement. Comme son nom l'indique, c'est un programme qui vise à soutenir la recherche et l'innovation dans la réadaptation pédiatrique. Les intervenants de Marie-Enfant déposent des projets et un comité de professionnels décide quels projets obtiendront un financement. On a par exemple installé un mur d'escalade et développé un partenariat avec l'École de Cirque, deux projets retenus pour leur innovation, mais aussi leur aspect ludique, car pour obtenir la participation des enfants, ce qui est nécessaire à l'adaptation et à la réadaptation, il faut que ce soit amusant. La Fondation a également mis sur pied le *Fonds répit* qui s'adresse aux parents. Un enfant handicapé ça demande beaucoup de temps et d'énergie et souvent on ne peut pas le faire garder par la petite voisine ou même les grands-parents. La Fondation a donc mis sur pied avec le Mouvement Desjardins un projet qui met gratuitement à la disposition des familles 12 chambres pouvant accueillir leur enfant pendant deux jours consécutifs.



La Fraternité vient notamment en aide à la Fondation Mélio par le biais de sa Journée fêtes au lard. De gauche à droite, **Rodger Brulotte**, chroniqueur sportif émérite, **Flik**, **Marie-Paule Ceuppens**, directrice générale de la Fondation Mélio, **Marc Parent**, directeur du SPVM, **Suzanne Gagnon**, adjointe au directeur général du Centre de réadaptation Marie-Enfant, **Dominic Sillon** du duo d'humoriste Dominic et Martin, et **Yves Francoeur**, président de la FPPM.



De gauche à droite, **Marie-Paule Ceuppens**, **Marise Rousseau**, respectivement directrice générale et adjointe administrative de la Fondation Mélio et **Suzanne Paquette-Sincennes**, présidente du Comité des retraités et employés de Marie-Enfant.

## Ce doit être un travail gratifiant ?

Notre plus belle récompense c'est de voir que tout ce que l'on fait profite directement aux enfants.

Et il suffit de se promener un peu sur les étages pour constater que les propos de mesdames Ceuppens et Rousseau sont justifiés: tout le monde que l'on croise,

employés, bénévoles ou bénéficiaires ont l'air véritablement content d'être là, ce qui en fait une institution de santé pas ordinaire. Bravo pour tout ce beau travail!

Pour obtenir des renseignements ou faire un don à la Fondation Mélio, composez le 514 723-8950 ou rendez vous sur son site à l'adresse [www.fondation-melio.org](http://www.fondation-melio.org).



# Saviez-vous que...

- C'est le 17 décembre 1976 qu'ouvrait le nouveau poste 37 du SPCUM. Situé au 16 895 du boulevard Hymus à Kirkland, il desservait 40 000 habitants des villes de Kirkland, Beaconsfield, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Baie d'Urfé. Le territoire était couvert par six autos-patrouilles et deux ambulances.



#### Son effectif était :

- 1 directeur de district
- 1 capitaine
- 1 secrétaire
- 4 lieutenants
- 12 sergents (*dont un sergent police-jeunesse*)
- 79 constables (agents) – *dont 3 polices-jeunesse*
- 1 lieutenant-déetective
- 3 sergents-déetectives
- 7 auxiliaires
- 4 répartiteurs (*L'unification des ondes radios n'est arrivée qu'en 1979*).

La Cour juvénile (*Tribunal de la jeunesse*) du secteur ouest de l'Île de Montréal était située dans le même complexe commercial.

- On disait que c'était par **souci d'efficacité et d'économie** que les administrateurs municipaux entreprenaient le **transfert de certaines tâches** effectuées par les policiers à **des fonctionnaires publics**. C'est ainsi qu'en décembre 1976, la Ville de Montréal créait la «**Division du contrôle du stationnement**» et se dotait de 20 préposés pour s'occuper des problèmes de stationnement au centre-ville. Ce nombre devait s'accroître à 50 avant la fin de cette même année.

La division regroupait deux sections soit :

- La section de la surveillance, formée d'un surintendant, de quatre chefs de groupe et de 50 préposés.
- La section de l'administration, formée d'un surintendant-adjoint ainsi que du personnel clérical affecté au traitement, à la compilation, aux statistiques ainsi qu'à l'achat d'équipement.



- C'est en début de 1978 que les policiers échangeaient leur bâton de patrouille en bois pour un bâton/lampe de poche (sic) à six piles de catégorie «C».
- C'est cette même année que les policiers motards recevaient un habit de pluie dit «plus étanche» avec une bande réfléchissante.
- Pour leur part, les policiers affectés à la croisée (circulation) recevaient des couvre-képis et des vestes réfléchissantes ainsi que des couvre-mitaines blancs.





- Et c'est également en **1978** que le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal **uniformisait** finalement les **billets de contraventions pour les infractions** impliquant des **véhicules en mouvement**, en conduisant une **entente avec les 29 municipalités de l'île de Montréal concernant la réglementation municipale et les amendes** en matière de circulation.

Jusqu'à-là, l'application des lois et règlements de la circulation dans ces municipalités entraînaient l'usage de **60 différents livrets de circulation!**

### Les années 1994 et 1995

- C'est en **novembre 1994**, que le SPCUM mettait à l'essai le produit aérosol pulvérisateur d'extraits de condiment, le **Capsicum**, mieux connu sous le nom de « **poivre de Cayenne** ».
- C'est le **10 septembre 1994** qu'une poignée de policiers et policières du District 24 lançait « **Aces football** » conçu **pour les jeunes des secteurs Petite-Bourgogne et Pointe-St-Charles**, afin de leur apporter de la fierté et un sens des responsabilités et de la discipline par la pratique du sport.



- C'est en **septembre 1994** que le **directeur Duchesneau** annonçait la mise en place d'un **processus de révision du système des enquêtes** au SPCUM et désignait l'I/C Gilbert Côté, de la section du renseignement, responsable du dossier.
- C'est en **octobre 1994** que l'on fêtait le **15<sup>e</sup> anniversaire** de l'embauche de policières au SPCUM. On en **comptait alors 496**.

- C'est en **janvier 1995** que voyait le jour le programme **Communic-Action** dont l'objectif premier était **d'informer les victimes de violences familiales des conditions émises par la Cour, et ce, avant même que l'accusé soit libéré sous conditions. Le juge s'assurait que l'accusé était mis au fait que sa victime en serait informée avant même sa libération.**

L'unité était composée de trois PRMP ainsi que de deux policières en retrait préventif.

- C'est au **début 1995** que le **Groupe Alliance** **débutait ses** activités. Ce groupe fut formé à la suite d'une analyse d'informations recueillies par les agents de districts et les enquêteurs des Sections Intervention Régionale, sur la fréquentation et/ou l'emprise de certains endroits licenciés du territoire par les motards criminalisés. Il était composé d'enquêteurs des SIR et le but était de mettre de l'ordre dans ces commerces. Ce fut un grand succès. L'opération était mieux connue sous le nom de « **HARM** » (*Hell's Angels Rock Machine*).

Pour sa part, **Carcajou** a vu le jour en **septembre 1995** avec **70 membres** provenant de la **GRC**, de la **SQ** et du **SPCUM**.

## SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

- C'est le **1<sup>er</sup> février 1995** que le directeur Duchesneau annonçait qu'il avait décidé de centraliser et fusionner les *Équipes régionales de surveillance physique (filature) à la Surveillance physique de la Division des Services Techniques*.
- C'est en **avril 1995** que voyait le jour l'**unité des agressions sexuelles**.
- C'est le **20 avril 1995** que la **Section des officiers de service** était abolie.



- C'est en **avril et mai 1995**, lors de la distribution annuelle des pièces d'uniforme, que l'on remettait **les chemises à velcro et les insignes de poitrine aux agents et sergents**.

*Les insignes de poitrine avaient été retirés en 1979 et remplacés par des plaquettes d'identification.*



- C'est le **25 juillet 1995** que le **District 25 (l'ancien 10)** déménageait du vieil édifice situé au 1684 boulevard de Maisonneuve ouest, construit en 1875, et qui l'avait hébergé depuis 1931, pour le nouvel édifice du 980 rue Guy... **devenu aujourd'hui le Centre Opérationnel Sud**.



- C'est le 15 septembre 1995, que *pour la première fois*, 15 policiers du SPCUM s'intégraient à un **contingent canadien de la police civile des Nations-Unies** et partaient en **mission** pour une durée de **six mois** en Haïti.

## Information sur le Musée

N'oubliez pas, si vous voulez **nous rejoindre** pour une visite, pour de l'information ou des commentaires, composez le **514-280-2043**. Si nous ne sommes pas présents, vous pouvez y laisser un message vocal et un bénévole se chargera de retourner votre appel.

Vous pouvez aussi nous joindre par Internet à l'adresse : **[musee.police@spvm.qc.ca](mailto:musee.police@spvm.qc.ca)**

Le musée est situé au quartier-général du Service de police de la Ville de Montréal, 1441 rue St-Urbain, Montréal, et accessible les mardis et jeudis entre 9 h et 13 h 30.

### Recherches et conception

Jean-Marc De Nobile, responsable des communications, avec la collaboration de Gilles Landriault, directeur responsable de la technologie et imagerie et Louise Côté, conservatrice.



- En terminant, c'est en **septembre 1995** que fut **assassinée** notre **consœur Odette Pinard**, alors qu'elle était **seule** au **poste communautaire A-1** dans le secteur de Cartierville. Elle laissait dans le deuil son époux et leurs deux enfants, ainsi que l'ensemble du personnel du Service, de membres la Fraternité, de l'ABR ainsi que de l'APPR.

*Son décès a eu un tel impact que depuis, on a aménagé tous les comptoirs de services du SPCUM/SPVM où l'on accueille des personnes de l'extérieur, de telle sorte qu'ils soient des plus sécuritaires (portes d'accès verrouillées, vitres blindées, caméras, etc.).*

### En terminant

**Au nom des bénévoles et des membres du conseil d'administration** de la Société du musée de l'île de Montréal et de l'île Bizard Inc., mieux connu sous le nom de **Musée de la police de Montréal**, permettez-moi de vous offrir nos « **Meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur** » durant cette période des fêtes ainsi que **tout au long de 2012!** »



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

Offrez-lui le plus beau des cadeaux de Noël!

Contribuez dès  
maintenant à la réalisation  
de ses rêves!



- Quelles ambitions caressent vos enfants et vos petits-enfants?
- Quelle profession, quel métier rêvent-ils d'exercer?
- Vous croyez qu'il est vraiment trop tôt pour commencer à investir en prévision de leurs études?

Détrompez-vous! L'éducation postsecondaire coûte très cher, et offrir l'accès à leurs rêves demandera probablement des efforts financiers considérables.

Utilisez le simulateur sur le [www.caisse-police.com/nouvellesfinancieres](http://www.caisse-police.com/nouvellesfinancieres) pour avoir un aperçu des sommes à prévoir et des possibilités que vous offre le Régime enregistré d'épargne-études Desjardins.



## Le saviez-vous?

Puisqu'elle vous en offre toujours plus, dans le cadre de son offre de services

**Appartenance**, votre caisse vous offre un premier dépôt de 100 \$ à l'ouverture d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) dont les contributions atteignent un minimum de 1 000 \$ dans les 12 premiers mois. En plus de bénéficier de subventions gouvernementales pouvant atteindre 750 \$ par année et de voir croître vos placements à l'abri de l'impôt, vous bénéficierez de six mois de protection Accirance Plus gratuitement.

Informez-vous auprès de votre conseiller ou communiquez avec nous à l'adresse ci-dessous. Pour plus de détails et d'autres nouvelles, visitez le [www.caisse-police.com](http://www.caisse-police.com)

## Horaire du temps des fêtes



Vendredi, 23 décembre 8 h 30 à 16 h 30

Lundi et mardi, 26-27 décembre fermée

Mercredi et jeudi, 28-29 décembre 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi, 30 décembre 8 h 30 à 16 h 30

Lundi et mardi, 2-3 janvier fermée

Mercredi, 4 janvier retour à l'horaire habituel

En cette période de réjouissances, de partage et de rapprochement, nous tenons à vous remercier chaleureusement de la confiance que vous nous témoignez.

*Toute l'équipe vous souhaite  
un très joyeux Noël et une  
nouvelle année remplie de  
santé, bonheur et succès!*



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

### SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3  
téléphone: 514 VIP-1004 (847)  
sans frais: 1 877-VIP-1004 (847)  
télécopieur: 514 487-1004

### CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud  
Couronne Nord  
Sûreté du Québec – Montréal  
Québec

[www.caisse-police.com](http://www.caisse-police.com) pour mieux vous informer!

# Notre distinction coopérative...



## Collecte de sang FPPM

Monsieur Pierre Gagné qui accompagnait son fils policier, Dominic, est l'heureux gagnant du GPS Garmin offert par la Caisse lors d'un tirage au sort effectué au terme de la collecte de sang de la FPPM du 3 septembre dernier parmi tous les donneurs.



## Défi 911

3<sup>e</sup> édition du DÉFI 911 sur le Circuit Gilles Villeneuve le 1<sup>er</sup> octobre dernier : 39 équipes pour un total de près de 400 policiers et policières ont participé à cet événement sportif au profit de la Fondation du SPVM. Bravo aux organisateurs du PDQ 21 !



*Nos co-locataires de paddock : l'équipe des retraités ! Des gens en forme et en humeur !*



À nouveau cette année, la Caisse s'est faite commanditaire de l'événement. Des membres de son équipe ont participé en tant que cyclistes alors que d'autres sont venus manifester leur encouragement.



## Journée Fèves au lard

45<sup>e</sup> Journée Fèves au lard de la Fraternité vendredi le 30 septembre 2011. Félicitations à tous ceux qui se sont impliqués dans ce succès !

## Calendrier 2012

### Distribution en milieux de travail

Les calendriers muraux 2012-2013, offerts en partenariat avec la Fraternité, l'Association de Bienfaisance et de Retraite et la Coopérative de consommation, de même que les calendriers de bureaux offerts par votre caisse et destinés à vos milieux de travail seront distribués par l'intermédiaire de vos représentants syndicaux.

### Besoins individuels

Des exemplaires de *format bureau* sont disponibles dans nos différents centres de services pour répondre à vos besoins individuels.

## Votre Caisse vous offre une nouvelle année chanceuse !



Pour participer, regardez sous votre calendrier de bureau ou surveillez la parution novembre-décembre de notre magazine électronique *Appartenance* afin de découvrir comment obtenir votre numéro chanceux.

Vous ne le recevez pas ? Communiquez avec nous sans tarder afin d'ajouter votre adresse courriel à notre liste d'envoi.

**514 VIP-(847)-1004**  
**[www.caisse-police.com](http://www.caisse-police.com)**

# Bienvenue à l'École de Ski de la FPPM



## Une invitation très spéciale!

Que vous soyez débutant, novice, intermédiaire ou skieur avancé, que ce soit pour découvrir le monde de la compétition ou même devenir moniteur, nous avons la solution : nous vous offrons huit soirées de ski.

### Inscription en ligne

À l'ère de l'informatique, nous avons décidé il y a deux ans de vous simplifier la vie pour vous inscrire à l'école de Ski FPPM. Vous pourrez vous inscrire par le biais de notre site internet, dont l'adresse apparaît ci-bas.

Et pour ceux qui préfèrent le courrier habituel, vous pourrez aussi le faire en faisant parvenir votre formulaire d'inscription à l'attention de **Daniel Moisan, 909, des Érables, à Saint-Eustache (Québec) J7R 6L1.**

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec **Nelson Grenier au 450 430-5202, ou Daniel Moisan au 450 974-0562**

N.B. : Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin de nous permettre de coordonner et regrouper les membres dans leurs groupes respectifs. N'oubliez pas que nos services sont offerts à tout le monde, pas uniquement aux policiers(ères).

### Avantages et services offerts

- Cours de ski pour toutes les catégories.
- La seule École à offrir des cours de pré-compétition.
- Plusieurs activités spéciales durant les soirées de ski (fondue au fromage, course organisée, soirée 2/1).
- Bénéficiez de rabais avantageux sur l'équipement de ski chez Oberson sport.
- Moniteurs certifiés par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada.
- Moniteurs d'expérience certifiés niveaux 2 et 3 de l'Alliance des moniteurs.

**Tous les prix sont disponibles  
sur le site Internet**

[www.skifppm.com](http://www.skifppm.com)



JEAN-MARC CIMON  
PRÉSIDENT



# Nos meilleurs vœux !

**Le conseil d'administration et les choristes de la Symphonie vocale vous adressent ses meilleurs vœux pour Noël et pour l'année 2012! Que cette année qui s'annonce soit, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une année de bonheur, de succès et de bonne santé!**

Qu'elle permette à chacun de se mettre encore davantage au service des autres!  
Vous êtes les bienvenus à la salle Jean-Paul-Lapointe les lundis, si le cœur (chœur) vous en dit!

***Joyeux Noël et Bonne Année 2012***

Le temps des Fêtes nous invite au rapprochement. En cette période de l'année, nous donnons à notre entourage de précieux moments de bonheur et du temps qui réchauffe les cœurs. Les années passent et nous prenons conscience de la fragilité de notre quiétude, sachant comment celle-ci peut être ébranlée au seul regard des gens mal-aimés, abandonnés, rejetés, seuls ou sans espoir.



Nous devons réaliser comment de simples gestes peuvent nous faire vivre dans la joie l'esprit de Noël et illuminer la vie des gens au quotidien, non seulement en la période des Fêtes, mais aussi en prenant conscience que c'est Noël tous les jours quand on donne de l'amour.

**ROLLAND COTÉ**  
DIRECTEUR – SYMPHONIE VOCALE DE LA FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

# Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

*Joignez-vous à nous, nous préservons un joyau!*  
*Pour vos activités de pêche, de chasse et de plein air nous aimerions vous accueillir!*

*Nous remercions tous nos membres, les gagnants de l'ABR  
et nos invités de l'année 2011!*



## Important

Nouveau mode de réservation :  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 17 h, laissez votre  
message au 1-819-523-7566.

Nous communiquerons  
avec vous!





# « Seigneur, prends pitié »

**Je ne crois pas que mon titre soit très accrocheur mais je le choisis parce qu'il est pour moi très significatif.**

**Nous sommes des êtres fragiles. Si nous n'apprenons pas la vulnérabilité, on risque de se durcir en humanité, de se couper du réel et d'échapper ce qu'il y a de plus essentiel.**

Au début de chaque célébration eucharistique, nous débutons par : « Reconnaissons que nous sommes pécheurs ». Il ne va pas de soi de nous vivre ainsi et cet exercice pénitentiel dont j'ai l'expérience quotidienne depuis plus de cinquante ans n'a rien d'évident. Se reconnaître pécheur en vérité ne consiste pas à porter sur nous-mêmes un regard de mépris ou de condamnation. C'est davantage avouer une réalité qui nous permet de saisir que l'amour que Dieu nous porte n'a rien d'un dû mais que tout est grâce.

L'amour c'est gratuit, et si ce ne l'est pas, ce n'est pas l'amour. Prendre conscience de notre juste réalité, cela nous aide à rentrer dans l'humilité, à ne pas se prendre pour un autre, et à savoir que par nous-mêmes, nous ne pouvons rien.

Je vous parle de tout cela au moment où dans les médias nous apprenons qu'une jeune femme, mère de deux jeunes enfants, a tenté de les noyer et de les électrocuter, mais que l'aîné, par ses cris, a tiré du sommeil son père

qui les a défendus du mal qui assiégeait leur mère.

Comme société, cette situation nous confronte à une femme détruite qui n'est plus en possession d'elle-même. Elle nous confronte également à deux enfants victimes d'une agression qui n'est pas sans laisser de traces profondes de violence au cœur même d'un lien fondamental qui devrait être un élément de la construction et de la base de leurs assises et de leurs capacités de s'ouvrir à l'autre. Elle nous confronte également à un homme, un père, lié à cette partenaire qu'il a sauvée d'infanticide.

Dans la conscience sociale, l'événement sera vite oublié pour laisser place à un autre, suivi d'un autre et encore d'un autre... Mais dans cette succession d'événements, comment est-il possible que ce qui est devienne une parole qui nous réveille ?

Je ne sais pas qui sont les policiers qui ont eu à intervenir dans cette réalité. Je ne sais pas quel impact l'événement a

eu sur leur personne et leur famille, et de quelle manière ils l'ont traversé ou pas sans se couper d'eux-mêmes ou du réel. Mais en ce qui me concerne, de vivre chaque jour ce cri : « Seigneur, prends pitié », m'aide à aller au-delà de moi-même pour, en dialogue avec l'Autre, découvrir des chemins sans me durcir ni m'isoler, mais demeurer dans une communion qui peut faire grandir mon humanité et me donner le goût de partager les assises qui me fondent non pas d'abord sur moi qui est fragile, mais sur un roc qui me sauve d'une folie qui menace un monde qui n'a d'autre horizon que lui-même.

Avis : cette chronique n'engage que son auteur



## DE VIVE MÉMOIRE

### Décès

**Allard, Pierre**

Agent 2478

Embauché le 26 août 1963

Retraité le 2 octobre 1997

Décédé le 16 octobre 2011

à l'âge de 67 ans

**Ares, Charles**

Sergent

Embauché le 2 janvier 1947

Retraité le 29 janvier 1991

Décédé le 29 septembre 2011

à l'âge de 86 ans

**Bérubé, Jean-Guy**

Agent 524

Embauché le 14 janvier 1957

Retraité le 6 août 1991

Décédé le 17 septembre 2011

à l'âge de 76 ans

**Bourque, Julien**

Agent 1616

Embauché le 17 novembre 1952

Retraité le 8 février 1983

Décédé le 16 octobre 2011

à l'âge de 79 ans

**Charbonneau, Gilles**

Agent 2409

Embauché le 15 avril 1963

Retraité le 25 octobre 1988

Décédé le 4 septembre 2011

à l'âge de 67 ans

**Charlebois, Raymond-Yves**

Agent 1392

Embauché le 4 mars 1957

Retraité le 8 février 1985

Décédé le 2 septembre 2011

à l'âge de 80 ans

**Dagenais, Bernard**

Agent 1580

Embauché le 16 septembre 1952

Retraité le 20 septembre 1984

Décédé le 27 août 2011

à l'âge de 80 ans

**Daigneault, Gilles**

Sergent-détective

Embauché le 24 octobre 1968

Retraité le 14 avril 1965

Décédé le 23 septembre 2011

à l'âge de 68 ans

**Dussault, Michel**

Sergent

Embauché le 17 juin 1957

Retraité le 10 septembre 1992

Décédé le 15 octobre 2011

à l'âge de 74 ans

**Faille, Georges**

Officier

Embauché le 10 octobre 1946

Retraité le 10 novembre 1977

Décédé le 1<sup>er</sup> octobre 2011

à l'âge de 86 ans

**Gauthier, John**

Sergent-détective

Embauché le 15 septembre 1969

Retraité le 16 mai 2000

Décédé le 10 octobre 2011

à l'âge de 62 ans

**Giduck, John**

Lieutenant-détective

Embauché le 15 mars 1946

Retraité le 3 janvier 1978

Décédé le 17 septembre 2011

à l'âge de 91 ans

**Labelle, Marcel**

Sergent-détective

Embauché le 8 mai 1967

Retraité le 2 décembre 1998

Décédé le 29 août 2011

à l'âge de 63 ans

**Larocque, Denis**

Agent 1235

Embauché le 18 avril 1950

Retraité le 19 mars 1985

Décédé le 8 août 2011

à l'âge de 81 ans

**Legault, Normand**

Agent 728

Embauché le 20 mars 1961

Retraité le 12 juin 1991

Décédé le 2 novembre 2011

à l'âge de 71 ans

**Levac, Daniel**

Agent 3656

Embauché le 28 avril 1969

Retraité le 30 octobre 1997

Décédé le 11 octobre 2011

à l'âge de 61 ans

**Lisacek, William R.**

Agent 1912

Embauché le 19 décembre 1955

Retraité le 5 janvier 1990

Décédé le 11 novembre 2011

à l'âge de 75 ans

**Marcil, Guy**

Sergent et ancien président de la Fraternité

Embauché le 14 mars 1951

Retraité le 25 mai 1976

Décédé le 17 novembre 2011

à l'âge de 82 ans

**McNicoll, Bertrand**

Sergent-détective

Embauché le 17 mai 1965

Retraité le 6 juillet 1995

Décédé le 9 novembre 2011

à l'âge de 66 ans

**Octeau, André**

Agent 2440

Embauché le 18 mai 1964

Retraité le 2 juin 1994

Décédé le 6 septembre 2011

à l'âge de 67 ans

**Pellerin, Maurice**

Lieutenant-détective

Embauché le 19 novembre 1956

Retraité le 8 mars 1987

Décédé le 14 novembre 2011

à l'âge de 76 ans

**Pilotte, Denis**

Agent 249

Embauché le 11 juin 1956

Retraité le 8 juillet 1980

Décédé le 9 octobre 2011

à l'âge de 76 ans

**Rondeau, Richard**

Agent 1029

Embauché le 20 mars 1961

Retraité le 2 janvier 1991

Décédé le 10 octobre 2011

à l'âge de 72 ans

**Sodo, John**

Agent 2914

Embauché le 21 août 1968

Retraité le 18 janvier 2007

Décédé le 26 octobre 2011

à l'âge de 67 ans

**Yates, Wayne**

Agent 4067

Embauché le 8 juillet 1958

Retraité le 1<sup>er</sup> août 1990

Décédé le 22 octobre 2011

à l'âge de 72 ans



## Tournoi de hockey 2011 de La Fraternité : du plaisir sur glace!

Du 3 au 6 novembre dernier se déroulait la 16<sup>e</sup> édition du tournoi de hockey de la Fraternité. Plus de 600 joueurs regroupés en 33 équipes ont joué un minimum de 3 joutes chacun, et certains d'entre eux ont dû jouer 5 matches afin de se rendre à la grande finale.

N'eût été de la participation de plus de 20 bénévoles qui ont investi plusieurs heures de leur temps, nous ne pourrions nous féliciter de la très grande réussite de cet événement annuel! Nous les en remercions chaleureusement!  
Merci également à notre vice-président à la recherche et aux communications de la Fraternité, M. Mario Lanoie, présent le dimanche pour la remise des plaques souvenirs aux champions et finalistes.

Grâce à ce tournoi, plus de 5 500 \$ seront remis à différents organismes du Grand-Montréal!  
Nous vous donnons rendez-vous pour la 17<sup>e</sup> édition qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 2012!





GUY LEFRANÇOIS

PRÉSIDENT  
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM



Les champions de la classe C, l'équipe des PDQ-7-27, dont le capitaine est **Marc-André Lavoie**, arborant la plaque, à droite.



Dans la classe C, l'équipe finaliste, les Bruins, dont le capitaine est **Francis Renaud**, rangée du haut, à gauche.



L'équipe championne Pool B, classe Montréal, le CO Sud, dont le capitaine est **Stéphane Desaulniers**, arborant la plaque des champions.



Champion de la classe B, l'équipe La Provinciale, dont le capitaine est **Dave Dagenais**, arborant la plaque.



Les grands champions de la classe Montréal, l'équipe du PDQ-11, dont le capitaine est **Jean-Michel Laroche-Halpin**, à gauche du gardien de but.



L'équipe championne Pool D, classe Montréal, le PDQ-13, dont le capitaine est **Steve Crevier**, deuxième à gauche dans la deuxième rangée.



L'équipe championne Pool C, classe Montréal, le PDQ-35, dont le capitaine est **Christian Pezzulo**, arborant fièrement la plaque du champion.



Finaliste de la classe B, l'équipe de Sherbrooke, dont le capitaine est **Stéphane Côté**, le gardien de but.

## Classe Montréal et ses capitaines



L'équipe du **CO Ouest** dont le capitaine est **Olivier McCann**.



L'équipe du **CO Sud** dont le capitaine est **Stéphane Desaulnier**.



L'équipe du **CDO** dont le capitaine est **Luc Hains**.



L'équipe de l'**Intervention Est** dont le capitaine est **Jocelyn Proulx**.



L'équipe du **KB 21** dont le capitaine est **Nicolas Bélanger**.



Les **Coqs de l'Est** dont le capitaine est **David Joseph**.



Les **motards** dont le capitaine est **Stéphane Lessard**.



L'équipe du **PDQ-11** dont le capitaine est **Jean-Michel Laroche-Halpin**.



L'équipe du **PDQ-13** dont le capitaine est **Steeve Crevier**.



L'équipe du **PDQ-21** dont le capitaine est **Éric Pierre-Louis**.



L'équipe du **PDQ-35** dont le capitaine est **Christian Pezzulo**.



L'équipe du **PDQ-44** dont le capitaine est **Sébastien Girard**.



L'équipe du **PDQ-15** dont le capitaine est **Yann Descoteaux**.



L'équipe du **PDQ-16** dont le capitaine est **Christophe Van Eyck**.



L'équipe du **QG** dont le capitaine est **Alain Ouellette**.



La Fraternité était heureuse d'offrir un souvenir à **Steeve Crevier** pour sa persévérance en tant qu'organisateur de son équipe de hockey dans le tournoi!



# Préparez-vous pour 2012! Soyez des nôtres!

**L**orsque vous lirez ces lignes, nous serons à quelques semaines de l'année 2012. En octobre dernier, votre Conseil d'administration s'est résolument mis à la tâche pour vous présenter une programmation 2012 qui, je le crois, saura vous satisfaire encore une fois.

Les activités proposées en 2011 vous ont plu, puisque vous avez été 3 657 participants à y prendre part, dont 2 907 membres. Quelle année! J'en suis personnellement très fier!

Je vous donne en résumé quelques activités que nous vous avons concoctées pour l'année 2012 :

- La journée des quilleurs les mercredis
- Journée de pêche à Sainte-Anne-de-la-Pérade
- La pêche sur la glace
- Cours de danse en ligne les jeudis
- Cabane à sucre
- Partie de cartes
- Dégustation culinaire
- Journée Casino
- Voyage de 4 jours à New-York
- 3 soirées de homards
- Journée vélo
- Souper-Théâtre
- Festival Western de St-Tite
- 4 sorties Plein-Air
- Rallye pédestre
- Bal annuel
- Table champêtre
- Soirée des Fêtes
- Et d'autres activités à venir...

Vous allez recevoir, cher membre, vers la fin de l'année, le calendrier 2012. À vous de le consulter et d'en profiter. Comme vous le savez, nos activités affichent presque *complet* à chaque occasion, à vous de réserver tôt... La programmation 2012 vous plaira, j'en suis convaincu. Ma tâche est de voir à un bon rapport qualité-prix. Je m'assure que vous receviez la meilleure marchandise possible.

## Du nouveau pour les amateurs de golf

Pour les retraités de la couronne nord, la formule demeure la même, au club de golf de Mirabel, les lundis et mercredis. Pour les joueurs de la couronne sud, nous avons réservé les lundis et mercredis au club de golf Rive Sud à St-Basile-le-Grand. Vous serez informés des détails au cours de l'hiver prochain.

En terminant, je tiens à vous remercier de votre participation à nos activités durant l'année 2011 et de votre appui. Je félicite mon conseil d'administration pour son dévouement et sa disponibilité. J'espère vous revoir dans nos activités prochainement.

Joyeuses Fêtes à tous!

APPRENDRE

# Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE

■ Sincères condoléances à la famille de **Guy Marcil** à la suite de son décès survenu le 17 novembre 2011.

■ Sincères condoléances à **Gilbert Petit** à la suite du décès de son épouse **Lucille**.

Les policiers actifs (45 ans et plus) et les policiers retraités qui désirent se joindre à la ligue de hockey de l'APPR sont priés de nous contacter au 514-527-7000. Il y a quelques places disponibles.

■ **Gérald Radzichowsky** qui a terminé sa carrière au poste 51 (Rosemont) est toujours chauffeur de taxi. Ça fait 40 ans qu'il pratique ce métier.

■ **Jérôme Arsenaux** (Vilbon le violoneux) des Îles de la Madeleine salue tous ses amis madelinots et tous ses ex-confrères.

■ L'ancien président de la Fraternité **Georges Painchaud** a convolé en justes noces au mois d'octobre dernier avec madame **Monique Chabot**. Soyez heureux et longue vie mon cher Georges.

■ **Paul-André** et **Huguette Pharand** ont célébré leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage au Château Vaudreuil. Bonheur et longue vie à vous deux.

■ L'ex S/D **André Cormier** se plaît comme chauffeur de limousine pour la compagnie Centurion. On le voit fréquemment à l'aéroport Trudeau où il va cueillir des passagers.

■ De vrais artistes en herbe, **Gérard Lacoste**, **André Chevalier**, **Robert Riffon** et **Jean-Guy Pichette** se rencontrent 2 fois semaine pour améliorer leur compétence en sculpture sur bois. J'ai bien hâte de voir les preuves. À vous maintenant le fardeau de la preuve.

Montréal accueillera les Jeux des policiers en 2017.

**Guy Lefrançois** sera sûrement une tête d'affiche dans l'organisation de ces jeux.

■ Le 7 août dernier, **Guy Saint-Jacques** a réussi un trou d'un coup à son club de golf Lanaudière avec un fer 7 sur une distance de 138 verges. Le témoin de cet événement historique a été **Gilles Ally**. Il paraît que le 19<sup>e</sup> trou a été bien arrosé. Bravo Guy!

■ Savez-vous que **Gilles Sauvageau** de l'APPR est devenu l'instructeur attitré au golf du président **Raymond Laframboise**. Il semble que les conseils prodigués par Gilles n'ont pas porté les fruits escomptés.

■ L'ex L/D **Émile Bisailon** a été vu au jardin communautaire St-Sulpice dans une trépidante poursuite, sur son vélo à petit moteur, suivi de près d'une auto patrouille appelée sur les lieux, afin d'attraper rien de moins qu'un voleur d'AUBERGINE!

Saviez-vous que **Bob Caplette**, à 71 ans, est le doyen de la ligue de hockey de l'APPR? Un gars en forme et un exemple à suivre. Bravo Bob!

■ Rencontrés au bal annuel de l'APPR, **Réal** et **Monique Déry** ont fêté en 2011 leur 49<sup>e</sup> anniversaire de mariage. Beaucoup de bonheur à vous deux!

■ Après plus de 23 ans de retraite, le joyeux retraité **Jean-Guy de Repentigny** et son épouse **Janine** fêteront leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage le 16 décembre 2011. Pour la 20<sup>e</sup> année consécutive, ils nous quitteront pour leur condo en Floride. Bon séjour.



■ Prompt rétablissement à **Yves Leclerc** qui a subi un malaise cardiaque lors de l'ouverture de la ligue d'hockey.

■ Rencontré récemment, **Guy Vigneault** qui a excellé à la balle au mur et au racquetball, habite Saint-Ferréol-les-Neiges. Toujours en forme, il pratique son sport favori, le ski alpin. Guy, tu te rappelles de nos fameux matchs de racquetball, c'était le bon temps! Santé!

Saviez-vous que la **famille Loubert** compte 97 ans de loyaux services à la police de Montréal? Le père **Léonard**, 32 ans, **Raymond**, 32 ans et **Fernand**, 33 ans! Bravo messieurs, ça doit jaser de police dans les réunions familiales.

■ **Michel Caplette** (Intervention Est) est assistant coach pour les Grands Ducs du Richelieu dans la catégorie Midget 2A. Le fils de Michel est le meilleur pointeur de l'équipe. Le grand-père **Bob** doit sûrement se péter les bretelles. En prime, l'instructeur-chef des Ducs est le retraité **Gilles D'Anjou**, un autre excellent joueur.

Rencontrés récemment à Cuba, l'ex-agent **Jean-Claude Rousseau** et son épouse donnent des conférences dans les pénitenciers provinciaux et fédéraux sur l'alcoolisme et sur les agressions sexuelles concernant les victimes.

■ **Jean-Claude Marcil** est très fier de son fils **Stéphane** qui a réussi à passer tous les tests pour la compétition de l'Iron Man. Destination pour Stéphane: Hawaii.

■ J'ai assisté à la soirée pour souligner la retraite de **Robert Boulé**, le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Ce fut une soirée remplie d'émotions et de joies. Bonne retraite mon cher Bob et santé!

■ Félicitations à **Jean Cardinal** qui a réussi son premier trou d'un coup à vie. L'exploit est arrivé au trou numéro 4 au Club de golf Saint-Janvier sur une distance de 110 verges au moyen d'un cocheur d'allée. Les témoins crédibles sont **Guy Fréchette** président du Club de chasse et pêche et **Yvon Desrosiers** ex L/D et de son fils **Danny**. Bravo Jean; connaissant la puissance de tes coups de départ, d'autres trous d'un coup sont à prévoir.

■ Au club de golf Lanaudière, **Gilles Ally** aurait oublié de mettre les freins à son «pull car à trois roues». Comme résultat, ledit pull car s'est retrouvé dans le lac. Témoin oculaire, **Guy Beaulieu** a pu récupérer plusieurs bâtons dans le lac quelques jours plus tard. L'histoire ne me dit pas si Gilles a dû s'acheter d'autres bâtons.

■ **Yvon Séguin** et son épouse **Denise** sont revenus enchantés de leur voyage sur la Costa Del Sol en Espagne.

Pensée: Il y a deux jours dans la vie où il ne faut pas s'inquiéter: Hier et demain. Demain le soleil se lèvera, une chose est certaine, il se lèvera...

■ **Tom Boyczum** qui habite Joliette profite vraiment de sa retraite. Il visite 3 à 4 pays annuellement.

■ Un sincère Merci à **René Morin** qui se retire momentanément de l'organisation de la ligue de hockey de l'APPR. Il sera remplacé par **André Lepage**. Bonne santé René.

Joyeuses Fêtes!

### *Au bal de l'APPR, une ambiance résolument festive!*

Avec la participation de 610 personnes, le bal annuel de l'APPR a encore une fois été victime de son succès. Pour la circonstance, cette soirée s'est tenue au Renaissance sur le boulevard Henri-Bourassa. Comme vous le savez, l'APPR et tout spécialement son président Raymond Laframboise veillent à faire de cette soirée un événement de prestige et d'élégance. Nous tenons à vous dire que ces objectifs ont été atteints. Les amateurs de danse s'en sont donnés à cœur joie de 19 heures à la fermeture. Nous avons profité de l'occasion pour fêter les retraités et les conjointes survivantes de l'Association ayant atteint ou qui atteindront 80 ans cette année. Neuf veuves et vingt-sept retraités ont répondu à l'appel. Tous étaient heureux de rencontrer d'ex-confrères et amis. Cette soirée fut mémorable grâce au raffinement, à la chaleur humaine et à la fraternité qui s'en dégageaient. Félicitations aux organisateurs Raymond Laframboise et Jean-Pierre Roy.



Plusieurs veuves et retraités ont assisté à notre bal, dont **Coline Lavallée, Madeleine Morin-Proteau, Madame Morin, Guy et Claudette Bazinet, Louise Lemarier, Claudette Boileau, Huguette Beaulieu, Fernande Rochon, Mireille Archambault, Monique Lacasse.**



*Les amateurs de danse s'en sont donnés à cœur joie.*



*Des succulents amuse-gueules furent servis.*



*Une photo de groupe de nos «80 ans» qui ont été fêtés lors du bal annuel.*

## Un spectacle haut en couleurs à Québec!

Le 27 août dernier, l'APPR organisait un voyage à Québec dans le but d'assister au Festival international de musiques militaires présenté au Colisée Pepsi. Un spectacle haut en couleurs aux dires des personnes présentes. Avec la participation du chœur de l'Armée Rouge Russe, de la musique du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, de la Musique Royale de la Force aérienne de Belgique, il y avait aussi le Top Secret Drum Corps suisse, etc. Une journée que les gens n'oublieront pas de sitôt. On félicite Pierre-Paul Lirette et André Campeau.



Une magnifique vue d'ensemble du Tattoo Militaire de Québec.



Le Top Secret Drum Corps de la Suisse a donné tout un spectacle.

## Une équipe gagnante

Nous vous présentons l'équipe de gestion de la salle de quilles Moderne. Ces personnes s'occupent hebdomadairement des 180 joueurs de quilles de notre association. Merci pour votre dévouement.



De gauche à droite, **Rachel Dion, Carole Francine Chénier, Nicole Fortin, Cyndy Saint-Michel, François Legault, Francine Garand et Louise Fortin.**

## Croisière aux Caraïbes

En février dernier, cinq retraités se sont rencontrés lors d'une croisière dans les Caraïbes. Ils ont visité les îles de Tortora, Antigua, la Barbade, Saint-Martin et la République Dominicaine. Aux dires de Marcel Lavoie, ce fut un voyage de rêve.



De gauche à droite, **Guy Lessard, Léopold Larin, Marcel Lavoie, Raymond Giroux et René Hamel.**

### Agréable croisière jusqu'à Montebello

Par une journée sans nuage, plus de cent personnes ont pris le bateau à Lachine pour se rendre à Montebello et revenir en autobus à Montréal. Le clou de cette croisière était la traversée de l'écluse Carillon d'une hauteur de 60 pieds. Deux repas ont été servis sur le bateau. Une journée fort appréciée de tous. André Campeau et Pierre-Paul Lirette ont été les organisateurs. Beau travail les gars!



Le **capitaine Harvey** fut un hôte parfait, il est entouré par quelques membres de l'APPR.



La traversée de l'écluse Carillon fut spectaculaire.

### Clôture du golf de Mirabel

Le 31 août dernier, c'était la clôture du golf des lundis et mercredis à Mirabel. Plus de 100 personnes se sont rencontrées à la Brasserie Le Boulevard pour fraterniser et s'amuser. Ce dîner fût une réussite totale et plusieurs prix de présence furent tirés au hasard. Félicitations à André Campeau et André Sasseville pour leur dévouement et leur sens de l'organisation.



**Raymond Laframboise, André Sasseville et André Campeau** de l'APPR sont heureux de remettre de magnifiques prix à **Clodine Morin, Denis Brouillette** et à **Jean-Guy Roussel**.



Le directeur général de votre Caisse, **Normand Prévost** est heureux de remettre à **Arthur Gervais** un superbe prix.

## Le rallye pédestre: un succès!

Le 8 septembre dernier avait lieu à Saint-Eustache notre fameux rallye pédestre. Une cinquantaine de personnes y ont participé. Il faut dire que ce n'est pas une course mais qu'il s'agit de découvrir le plus d'indices possibles dans un laps de temps déterminé. Une activité fort appréciée et bien organisée par Pierre-Paul Lirette et André Campeau.



Les principaux gagnants sont **Bernard Guèvremont, Nicole Cardinal, Francine Chevalier, Jean Cardinal, Louis Lord, Serge Lebuis, Diane et Bogdan Waszczuk**. Avec les organisateurs **Pierre-Paul Lirette et André Campeau**.



Les participants sont à la recherche d'indices. Pas toujours évident, paraît-il!

## Le 59<sup>e</sup> contingent fraternise

En septembre dernier, le 59<sup>e</sup> contingent se rencontrait au restaurant Elio pour fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire d'entrée à la Police de Montréal de ses membres. Le 20 mars 1961, ils étaient 77 aspirants-policiers. De ce nombre, il en reste 44, tous en pleine forme. Ces joyeux retraités ont convenu de se rencontrer annuellement au même endroit dans le but de fraterniser entre eux. Longue vie et bonne santé les gars.



### Un succulent méchoui

Encore une fois, l'activité méchoui a attiré tout près de 300 personnes. Tout le monde s'est fort bien amusé et surtout bien régalé avec un succulent repas suivi d'une soirée dansante. Félicitations aux organisateurs Marcel Crevier et Jean-Pierre Roy.



Le blé d'Inde était aussi à l'honneur. **Rénald Aubut** et **Réjean Landry** ont trouvé les épis succulents.



**Christiane Malenfant**



La fesse de bœuf fait toujours un tabac à cette soirée. **Bertrand Audet** semble avoir hâte d'en déguster un morceau et avec raison.



**Georges Peat** a été un des gagnants de plusieurs prix. Quelques membres du C.A. de l'APPR dont **Gilles Sauvageau**, **Pierre-Paul Lirette**, **Jean-Pierre Roy** et **Marcel Crevier** le félicite.



### Visite à l'unité de la cavalerie

Les policiers et policières travaillant à la cavalerie se font toujours un plaisir de faire visiter leurs installations à ceux qui en font la demande. Par une belle journée d'été, Christelle Sasseville a eu le plaisir de rencontrer les cavalières Marie-Ève Dufort et Marie-France Lamy. Ce fut une journée mémorable pour Christelle, elle qui adore les chevaux. Merci à vous deux pour votre disponibilité et votre dévouement.

## Du plaisir dans les îles de Boucherville

Pour une deuxième année consécutive, la journée dans les îles de Boucherville fut grandement prisée des participants. L'endroit est propice aux marcheurs, aux amateurs de la nature, aux cyclistes et même à ceux qui aimeraient naviguer sur des embarcations entre les îles. Félicitations à Jacques Gauthier et Marcel Crevier pour leur travail. L'an prochain, on récidive le 5 juin au parc de la Visitation, suivi de trois autres sorties prévues au cours de l'été 2012.



Après le repas, les participants ont pu jouer à la pétanque et au jeu de bocce.



Le fun était dans les «îles».

## Nos retraités performant en cyclisme

Au mois de septembre dernier, les Jeux Mondiaux des Policiers et Pompiers se sont tenus à New-York. Plusieurs de nos retraités y ont participé.

Voici quelques résultats sommaires :

### Grand Master C

Normand Tremblay, médaille d'or (contre la montre)

Normand Tremblay, médaille d'argent (critérium)

Normand Tremblay, médaille de bronze (sprint)

### Grand Master D

Marc Lapointe, médaille d'argent (sur route)

Marc Lapointe, médaille d'argent (Hill climb)

Marc Lapointe, médaille de bronze (contre la montre)

### Grand Master C

Nicolas Tatarani, médaille de bronze (contre la montre)

### Grand Master D

Fernand Caron, médaille de bronze (Hill climb)

## Festins de homards

La vente des billets pour les festins de homards aura lieu le 3 avril à 17 h au 480, rue Gilford.

Les dates retenues pour les festins sont : les 25 mai, 1<sup>er</sup> juin et 8 juin 2012

**Aucune réservation par téléphone afin de réduire le temps d'attente, paiement par chèque seulement.**



### Une 17<sup>e</sup> saison s'ouvre

La ligue de hockey de l'APPR a entrepris sa 17<sup>e</sup> saison le 19 septembre dernier. Les quelque 35 retraités inscrits disputent leurs joutes les lundis et jeudis de 10 h 30 à 12 h à l'aréna Chénier dans l'arrondissement Anjou. André Lepage est devenu le responsable de cette ligue, à la suite du départ pour cause de maladie de René Morin. Merci René pour ton dévouement au cours des dernières années et surtout bonne santé. Bonne saison à tous.



**André Sasseville, Raymond Laframboise, Gilles Sauvageau, Raymond Vézina** arbitre, **Jean-Pierre Roy** et **Marcel Crevier** ont procédé à la mise au jeu protocolaire avec **Michel Léveillée** et **Yves Leclerc**.



Une photo des deux équipes.

### René-Jules O'Connor, le globe-trotter

René-Jules et son épouse Carole avaient décidé en 1998 de vérifier si la Terre était vraiment ronde. À leur grande surprise et après de multiples voyages, la Terre était vraiment ronde. Ils ont visité le Canada d'est en ouest après avoir fait l'acquisition d'une caravane autoportée (campeur). Par la suite, ils mettent le cap sur les États-Unis, du nord au sud et d'est en ouest.

Ensuite, c'est direction le Mexique ; ils tombent en amour avec un petit village qui se nomme San Patricio de Mélaqué situé sur la côte ouest du Mexique. À partir de Mélaqué, ils ont visité tout le Mexique. Par la suite c'est direction Guatemala, le Belize et le Salvador. Ils sont devenus des ET (itinérants à plein temps). Ils laissent leur campeur à Mélaqué pour y revenir. Au fil des chemins, ils rencontrent plusieurs européens avec leur camping-car qui visitent les Amériques.

En 2009, ils font l'acquisition d'un deuxième camping-car, le place en hivernage à Meaux à 20 km au sud-ouest de Paris. Le couple O'Connor prend deux années sabbatiques de l'assurance-maladie du Québec. Ils ont visité une grande partie de l'Europe. Leur plaisir c'est de se trouver dans des endroits méconnus du public, comme Monchau en Allemagne, Lucca et Orvieto en Italie, etc. Tous ces endroits ont une aire de service pour camping-car. Voilà en résumé, le genre de vie que ce couple mène depuis leur retraite. René-Jules a souvent la réflexion que si la vie est si extraordinaire, c'est grâce à nos organismes dit-il. Bravo à vous deux, longue vie et bon voyage !



## *Début des cours de danse en ligne*

Tout près de quarante personnes ont assisté au cours de danse en ligne le 15 septembre dernier. Cette activité plaît aux participants qui s'améliorent de semaine en semaine. Ces cours se donnent à la Garnison de Longue Pointe au 6560 Hochelaga. On voit sur la photo le professeur Claude Lacoste donnant ses conseils. Ces cours sont sous la responsabilité de Claudette Boileau et Gilles Sauvageau de l'APPR. La session d'hiver débutera le 5 janvier 2012.



## *Décès de John Sodo*

Le 26 octobre 2011, à l'âge de 67 ans, John nous a sereinement quittés après un long et agressif combat contre le cancer. Il laisse dans le deuil son épouse Johanne Guindon et ses enfants Heidi et Alex. John se plaisait à participer aux activités de l'APPR; il était aimé et apprécié de ses confrères. Sa famille remercie sincèrement la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal et tous les confrères et amis qui sont venus lui rendre un dernier hommage. Le Conseil d'administration de l'APPR et son personnel offrent à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

## *La danse en ligne revient en janvier 2012!*

Cette activité prendra place tous les jeudis du 5 janvier au 29 mars 2012 de 13 h à 15 h à la Garnison de Longue Pointe au 6560 Hochelaga (vaste stationnement). Entrée mess 152. Le professeur est monsieur Claude Lacoste.

Carte de membre	20 \$
Carte de non-membre	30 \$

Les responsables de cette activité sont Claudette Boileau et Gilles Sauvageau.

Réservation des places au bureau de l'APPR au 514-527-7000.



## 35<sup>e</sup> tournoi de golf de l'APPR



### Au club de golf La Madeleine Le mardi 12 juin 2012

Maximum 320 golfeurs • Départ simultané à 11 h 30 • Magnifiques prix à gagner

Ce tournoi est réservé strictement aux membres de l'APPR

Les billets seront en vente à compter du 1<sup>er</sup> mai à 8 h 30 au bureau de l'APPR

Prix: 110 \$ par personne • **Paiement par chèque seulement**

### Formez vos foursomes!

P.S. Il est strictement interdit de vendre son billet à un membre de sa famille ou à un non-membre de l'APPR. Si ce devait être le cas, on refuserait à cette personne le droit de jouer. Pour annuler votre billet, vous devez communiquer avec l'APPR.

## Tournoi de golf en Floride

### Le vendredi 23 février 2012

Endroit: Bonaventure Country Club  
200 Bonaventure Boulevard  
Weston Floride 33326 (954-389-2100)

Policiers, policières retraités de Montréal  
et conjoints sont les bienvenus.

Maximum de 144 joueurs

Le coût: – Voiturette, golf et souper: 70 \$ US  
– Souper: 30 \$ US

Départ à compter de 8 h 30

### Réservez avant le 15 janvier 2012

#### Pour réservation:

Claude Boudrault, téléphone: 954 484-5580 FL

André Poitras, téléphone: 954 429-1313 FL

Henri-Paul Tremblay, téléphone: 514 354-4159 Mtl

Yves Brien, téléphone: 954 957-5781 FL



*Le conseil  
d'administration  
de l'APPR se joint  
à son personnel  
pour vous souhaiter  
ses meilleurs vœux  
de santé et de  
prospérité en cette  
période des Fêtes !*



# Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

**Vérifiez !** Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

*Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...*

**Économisez !**

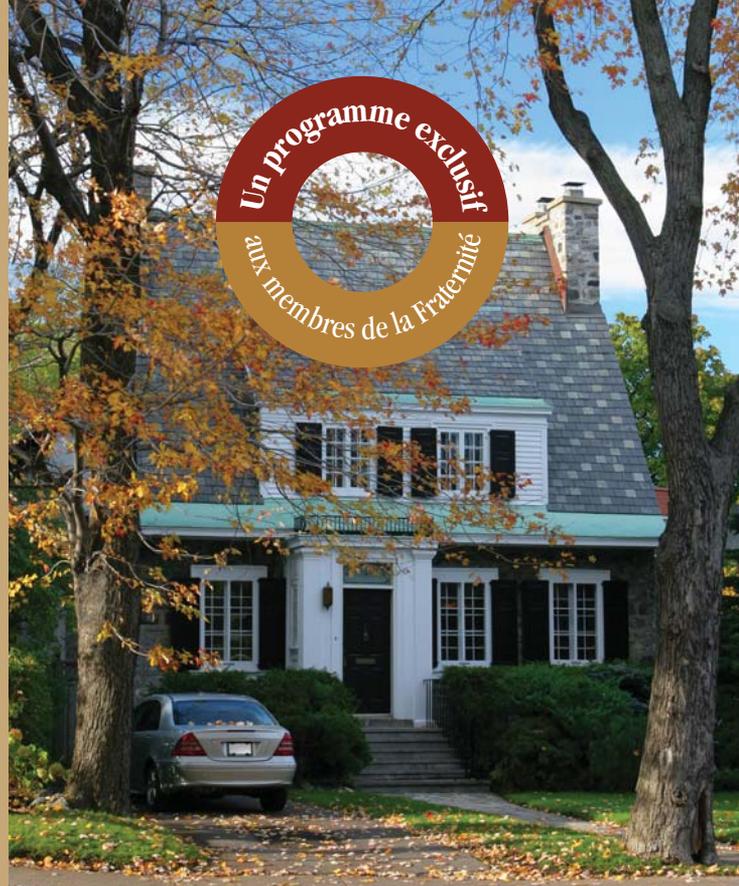
**Achetez pour trois mois...**

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

Chez Beucage Mercedem nous vous offrons un programme d'assurance auto et habitation adapté à vos besoins.



**BEUCAGE MERCEDEM**  
ASSURANCES



Vous possédez un commerce ?  
Vous êtes propriétaire locatif ?

Nous vous accordons  
automatiquement un rabais de

**15%**

sur le meilleur prix  
obtenu auprès de la concurrence\*.

POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES  
DE VOTRE PROGRAMME  
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS  
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

514 875-6600

1-800-643-1853

[www.beucagemercedem.com](http://www.beucagemercedem.com)

\* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

**Avec Beucage Mercedem, vous bénéficiez  
maintenant de rabais cumulatifs allant jusqu'à  
40 % pour l'auto et 25 % pour l'habitation !**